

permettra une co gestion plus stricte du territoire et une adaptation des professionnels de l'agriculture, des forêts et de la pêche aux atouts et contraintes des changements climatiques sur les territoires.

L'échelon régional est à ce titre pertinent pour jouer un rôle de facilitateur, tout en organisant une concertation entre les acteurs du territoire : c'est l'approche territoriale qui est promue pour résoudre entre autres, les problématiques liées à l'insécurité alimentaire et au changement climatique. Le bureau Climsat du PNUD basé à Brest en France, travaille avec les acteurs du territoire, privés et publics, à ces questions, et proposent son expertise aux acteurs de la coopération décentralisée. Un intérêt tout particulier est attaché à la pêche et à l'exploitation des forêts, qui sont souvent les grands absents des politiques agricoles.

- 2. Région Koulikoro (Mali) :** L'accompagnement des agriculteurs de Koulikoro et la structuration en une organisation professionnelle paysanne : appuis techniques et institutionnels de l'Association « Agriculteurs Français et Développement International » (AFDI) de Basse-Normandie, **M. Seydou Coulibaly**, Président de l'Association des organisations professionnelles paysannes de Koulikoro, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Koulikoro (Mali)

La valeur ajoutée de la coopération décentralisée a été démontrée par le cas de l'accompagnement des agriculteurs de Koulikoro et la structuration en une organisation professionnelle paysanne : l'échange d'expériences entre une région française et une région malienne a permis à l'organisation professionnelle de Koulikoro d'instaurer elle-même un véritable dialogue entre sa collectivité régionale et les paysans. La Région remplit à présent tout son rôle de facilitateur et de coordonnateur, et permet de défendre les intérêts des agriculteurs au niveau national.

- 3. Région Atsinanana (Madagascar) et Région Basse-Normandie (France) :** partenariat régional pour l'élaboration d'un centre de formation de formateurs de techniciens agricoles, **M. Tojo Randrianarison**, Adjoint technique au Directeur de l'Union des Maisons familiales rurales malgaches

L'expérience conduite en Atsinanana à Madagascar, permet de démontrer que la coopération décentralisée entre cette Région et la Basse-Normandie en France, a incité les pouvoirs publics malgaches à effectuer un diagnostic territorial, mettant en avant un besoin de formation de formateurs de techniciens agricoles, au service de tous les organismes de formation agricole de la Région. Le partenariat entre la Région, l'Etat et les acteurs de terrain, permet de relever le défi de la formation agricole. La Région joue pleinement son rôle de facilitateur entre les besoins du terrain et les autorités nationales, et permet la réalisation de telles initiatives en les finançant. La concertation initiée par la Région a aussi permis d'aboutir à un plan de formation validé par l'Etat malgache, mais co construit avec les acteurs de terrain, selon leurs besoins spécifiques sur la région d'Atsinanana.

- 4. Province de Kampong Speu (Cambodge) :** Processus de mise en place des indications géographiques protégées au Cambodge, et les partenariats avec les agriculteurs, élus locaux du Cambodge et de France dans cette démarche, **M. Sereyvath Prak**, Directeur de l'ONG CIRDC (Cambodian Institute for Research and rural Development)

L'exemple cambodgien est aussi révélateur d'une amélioration de la sécurité alimentaire dans la Province de Kampong Speu. En effet, le transfert d'expertise sur les indications géographiques protégées a permis de lutter contre l'exode rural en protégeant le patrimoine alimentaire local. Le projet de coopération repose sur la maîtrise entière du processus, depuis la mise en œuvre de la loi jusqu'à la rédaction du cahier des charges, de l'organisation des producteurs au plan de contrôle. Des échanges d'expériences pratiques facilités par le conseil régional d'Aquitaine en France ont permis de maîtriser le processus tout entier. Les productions locales sont mises en valeur et protégées, et ont ainsi permis d'améliorer la sécurité alimentaire des producteurs cambodgiens.

- 5. Région Galice (Espagne) et les Régions d'Amérique Centrale :** Formation technique et stratégies de sécurité alimentaire : programme de formation pour le pêche artisanale en Amérique centrale, **M. Jesus Gamallo**, Directeur Général des relations extérieures et des relations avec l'Union européenne de Galice (Espagne)

Concernant l'expérience de la Région Galice en Espagne avec des Régions d'Amérique Centrale, c'est la similitude des problématiques rencontrées autour de la pêche qui a permis à la Région Galice de participer à un programme de soutien d'un plan d'appui à la pêche. L'objectif est de renforcer les capacités des régions d'Amérique centrale pour structurer le secteur de la pêche et proposer des formations adéquates. En plus de ce renforcement institutionnel, la Galice organise des échanges de savoir-faire et d'expertise entre les organismes de recherche des deux territoires. Des domaines de travail commun sont conjointement définis. Ce soutien à une politique publique permet d'encourager les régions à mettre en réseau les professionnels de

la pêche, gage de plus d'efficacité, de renforcer les organisations sociales permettant de faire respecter les droits et acquis sociaux, tout cela dans une perspective de développement durable. La reconnaissance sociale du pêcheur est au cœur de la démarche. Ainsi un travail de sensibilisation de la population aux contraintes et atouts de ce métier est effectué en parallèle.

6. Région de Cusco (Pérou) : Renforcement des capacités des organisations locales et des municipalités, pour améliorer l'élevage en zone de haute altitude et améliorer l'articulation au marché des familles paysannes de Cusco, partenariat avec Agronomes et Vétérinaires sans frontière (AVSF), **M. Wilbert Rozas**, Maire de la province d'Anta (Pérou)

L'action du Maire de la Province d'Anta au Pérou est exemplaire dans le domaine de la coordination à l'échelle régionale. Cette coordination des acteurs de terrain, appuyée par AVSF, a permis d'améliorer considérablement la sécurité alimentaire de sa région, en partant des spécificités propres de son territoire, qui n'étaient pas reconnues au niveau national. Il y avait donc inadéquation entre les politiques étatiques et la réalité du terrain.

En s'inspirant des savoir faire locaux, comme la transformation du lait en fromage et en prenant en compte les contraintes agro environnementales (zones de montagne), l'action de la Province d'Anta a permis aux producteurs locaux de se structurer, afin de pouvoir mettre en vente leurs produits dans les marchés locaux spécialement mis en place. Le choix a été fait de favoriser l'intervention directe auprès des producteurs et des consommateurs, mais également de préconiser l'inter apprentissage entre producteurs.

Ainsi un consortium réunissant toutes les parties prenantes a été créé au niveau régional afin de structurer au mieux l'offre de production et sa vente, tout en valorisant au maximum les savoir faire locaux.

L'implication des femmes aussi est mise en avant, par la structuration de celle-ci en fédération, offrant un gage de reconnaissance des droits sociaux et créant des projets locaux de développement économique, renforçant de fait la sécurité alimentaire dans une des régions les plus pauvres du monde.

Le débat avec les participants a porté principalement sur le fait que les problèmes de sécurité alimentaires ne peuvent être résolus qu'avec l'échange d'expériences, grâce notamment aux coopérations Sud/Sud transfrontalières, avec l'appui des régions du Nord.

Egalement, il a été rappelé que des passerelles entre la formation et la production doivent être systématiquement établies dès la conception des programmes.

La Région est vraiment l'échelon pertinent à cet égard, car elle fait le lien entre les besoins locaux, et les priorités nationales et internationales.

RECOMMANDATIONS

- éduquer la population aux enjeux de la sécurité alimentaire et aux réalités du travail des agriculteurs, pêcheurs et exploitants forestiers
- valoriser le rôle des agriculteurs
- Importance de la méthode pour établir un dialogue entre les acteurs de terrain et les collectivités territoriales : approche participative, représentation des femmes. Pour une meilleure gouvernance, la co-gestion qui met l'ensemble des acteurs au centre de la décision est un facteur de réussite.
- prendre en compte de façon prégnante les aspects sociaux, et l'insertion professionnelle par une offre de formation adaptée et offrir des débouchés.
- Organiser le transfert et la circulation des informations entre les acteurs

CONCLUSION

Les Régions doivent se mettre en capacité d'être actrices et planificatrices de leur propre développement et de se doter des outils pertinents : l'approche territoriale du développement, par la concertation permanente des acteurs du territoire qu'elle implique, et par la planification territoriale des projets à moyen et long terme qu'elle permet, est la réponse adéquate. Les Régions doivent également investir dans les moyens de production et le soutien aux acteurs. La spécialisation des territoires permet de lutter efficacement contre l'exode rural et permet d'apporter une valeur ajoutée aux produits.